

Recettes et formules utiles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **13 (1905)**

Heft 4

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Société a cherché à créer un service d'ambulance automobile pouvant se transporter rapidement sur les lieux en cas d'accidents.

La création de cette ambulance nécessitant une dépense de quinze à vingt mille francs, la Société s'est adressée au Conseil d'Etat pour obtenir l'autorisation de faire une collecte destinée à réunir le fonds nécessaire et s'est vue refuser cette autorisation. Toutefois la Société, loin de se laisser décourager, recevrait avec plaisir les dons qui pourraient lui être faits dans ce but. Le refus du Conseil d'Etat retardera malheureusement de beaucoup l'exécution d'un puissant et rapide moyen de secours en cas d'accident. L'ambulance automobile nous paraissant l'auxiliaire indispensable pour l'amélioration des services d'urgence, réclamés énergiquement par la presse genevoise depuis des mois. Les dons peuvent être adressés aux membres du nouveau Comité dont les noms suivent :

MM. le Dr Edmond Lardy, président,
 Frank Lombard, trésorier.
 Maurice Dunant, secrétaire.
 Dr Wartmann-Perrot.
 le Dr Edouard Gœtz.
 le Dr Ferrière.
 le Dr P.-L. Dunant.
 le Dr René König.
 le pasteur Deletra, à Dardagny.

Pour terminer, l'Assemblée charge encore son Comité d'étudier les moyens de se procurer, ainsi qu'il est le devoir de toute section suisse de la Croix-Rouge, l'argent nécessaire à l'achat d'un matériel réglementaire d'hôpital (modèle du Comité central suisse de la Croix-Rouge).

RECETTES ET FORMULES UTILES

Le nitrate d'argent associé au baume du Pérou contre l'ulcère variqueux de jambe, par M. R. Petretto (Munch. med. Woch., 27 décembre 1904.) — L'auteur recommande, contre l'ulcère de jambe, un procédé à la fois fort simple et très efficace qu'il a vu employer dans le service de médecine du Dr von Hoffer, à Graz, et qui consiste à appliquer sur la plaie la pommade ci-dessous formulée :

Nitrate d'argent	0 gr. 38
Baume du Pérou	6 gr.
Vaseline	90 gr.

On recouvre l'ulcère d'une compresse de tarlatane ou de toile, sur laquelle on a étendu une couche de cette pommade.

Ce traitement, sans être infaillible, a cependant amené la guérison de nombre d'ulcères de jambe ayant résisté aux autres moyens de pansement (iodoforme, dermatol, acétate d'alun, compression par des bandellettes de diachylon) et même aux greffes épidermiques. Sous son influence on voit, dans la plupart des cas, la plaie se déterger, la sécrétion perdre sa fécondité, puis se tarir; l'ulcère commence à bourgeonner activement et ne tarde pas à se cicatriser.

Pansement des Furoncles.

Chez les malades atteints de furoncles, il importe de calmer la douleur en protégeant la zone enflammée, d'empêcher l'accès de l'air, de faire de l'antisepsie. On arrive à ce résultat grâce au pansement suivant, recommandé par M. Kunter (*Médec. Record*, 10 décembre 1904) : on recouvre le furoncle d'un large carré de ouate hydrophyle, au milieu duquel on a déposé une quantité suffisante de l'onguent suivant :

Acide phénique	0 gr. 50
Extrait fluide d'ergot	4 gr.
Poudre d'amidon	} à à 8 gr.
Oxyde de zinc	
Cérat	30 gr.